



PRisonniers Sans Frontières (PRSF)

Rapport de gestion 2009

*présenté par le Conseil d'administration
à l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2010*





Avant-propos

Chers amis,

Nous sommes très sensibles à l'intérêt que vous portez à nos activités dans les 7 pays d'Afrique francophone qui ont pour finalité le respect de la dignité de tout homme.

Nous y voyons à la fois un témoignage de sympathie et un encouragement de votre part dans notre action difficile pour l'amélioration des conditions de détention en Afrique.

Comme chaque année, notre rapport comportera deux parties :

La première partie sera consacrée au compte-rendu de nos activités au cours de l'exercice, aux résultats obtenus et aux perspectives d'avenir.

La deuxième partie vous présentera les comptes de l'exercice 2009, le budget prévisionnel 2010 et les propositions de résolutions.

Sommaire détaillé

Première partie : la vie de l'association en 2009 et les perspectives 2010	3
1. L'activité dans les pays d'Afrique.....	3
1.1. Poursuite de l'implication de la société civile dans les prisons	3
1.2. Adaptation du rôle des coordinateurs nationaux et mise en place de nouveaux outils .	3
1.3. Première année de mise en œuvre du programme P ₃₋₇	3
1.4. Activités au Bénin (présence dans 9 prisons)	5
1.5. Activités au Burkina Faso (présence dans 12 prisons).....	6
1.6. Activités en Côte d'Ivoire (présence dans 18 prisons).....	6
1.7. Activités en Guinée (présence dans 6 prisons)	7
1.8. Activités au Mali (présence dans 12 prisons).....	7
1.9. Activités au Niger (présence dans 14 prisons)	7
1.10. Activités au Togo (présence dans 12 prisons)	7
2. L'expertise PRSF	8
3. Notre organisation en France	8
3.1. Le Conseil d'administration.....	8
3.2. Le Bureau.....	8
3.3. Les responsables-pays.....	9
3.4. Le personnel permanent.....	9
3.5. Les équipes-soutien.....	9
3.6. La communication en interne.....	9
3.7. La communication vers l'extérieur.....	10
3.8. Participation aux instances collectives du secteur associatif.....	11
3.9. L'évolution de l'association	11
4. Les perspectives 2010.....	12
Deuxième partie : présentation des comptes 2009, du budget 2010, et des résolutions.....	13
5. Les comptes annuels 2009.....	13
5.1. Le compte de résultat	13
5.2. Le bilan au 31 décembre 2009.....	15
5.3. L'Annexe aux comptes de l'exercice 2009	16
6. Le budget prévisionnel 2010	16
6.1. Les dépenses	16
6.2. Les recettes	17
7. Présentation des résolutions	18
Conclusion	18



Première partie : la vie de l'association en 2009 et les perspectives 2010

Pendant l'année 2009, nous avons continué à mettre en œuvre un ensemble d'actions dans nos principaux domaines d'intervention : l'accès au Droit, l'alimentation, l'hygiène santé et la réinsertion. Ainsi, nous contribuons à l'amélioration des conditions d'incarcération dans les 7 pays où nous sommes implantés : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Togo. Nos bénévoles français et africains mettent à disposition leur temps et leurs compétences ; leur très forte mobilisation permet à l'association de répondre à ses objectifs.

1. L'activité dans les pays d'Afrique

1.1. Poursuite de l'implication de la société civile dans les prisons

Au cœur de l'activité de PRSF se situent les bénévoles africains membres des équipes-terrain. Nous devons saluer leur disponibilité pour prendre le temps de se rendre dans les prisons, écouter les détenus et mener des activités collectives. Rappelons qu'à la fin de 2009, ils étaient plus de 400 à visiter 83 prisons d'Afrique de l'Ouest où étaient incarcérés environ 27 000 détenus.

Au-delà de ces visites régulières, l'implication des membres de la société civile interroge les modes de gouvernance des prisons et transforme le regard de la société sur le milieu carcéral trop souvent oublié. C'est une des dimensions de l'association qui mérite d'être soulignée.

1.2. Adaptation du rôle des coordinateurs nationaux et mise en place de nouveaux outils

Pendant le deuxième semestre 2008, nous avons réfléchi à l'évolution de notre association, avec l'aide du cabinet STEPS dont l'intervention a été cofinancée par le FRIO¹. En tenant compte des spécificités de chaque pays, nous avons précisé et renforcé le rôle des coordinateurs nationaux africains auprès des équipes-terrain et des autorités locales. Nous avons progressivement mis en application les procédures comptables et administratives arrêtées lors de ces séminaires, ce qui facilite grandement les liens avec le siège en France. Cet effort de rationalisation nous semble important pour être en mesure de rendre compte avec transparence de nos activités à nos donateurs.

1.3. Première année de mise en œuvre du programme P₃₋₇

Ce projet a pour objectif principal de développer les capacités à agir efficacement des visiteurs de prison et du personnel d'encadrement de 25 prisons, choisies comme sites pilotes, dans nos 7 pays d'intervention. Il tend à l'amélioration et à l'humanisation des conditions de vie des détenus, par la mise en œuvre d'actions sur trois thématiques majeures : l'alimentation, l'hygiène générale et la prévention des maladies contagieuses et/ou infectieuses et l'accès au Droit.

Ces activités (sessions de formation / accompagnement technique local soutenu / réalisations spécifiques à chaque thème) conduisent à une implication de la population pénale dans les

¹ Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel géré par Coordination SUD.



aménagements proposés. C'est ainsi que certains détenus, également bénéficiaires des projets, travaillent dans les jardins maraîchers, deviennent responsables de l'hygiène des locaux, interrogent les tribunaux sur leur droits.

Afin de créer un climat propice à des évolutions, les autorités pénitentiaires locales sont conviées à participer aux stages de formation afin de mobiliser leur soutien indispensable pour la réalisation des projets.

Trois groupes thématiques de travail se sont réunis pour préparer et suivre chacun des volets du programme. Ils ont notamment produit des documents pédagogiques adaptés aux futurs stagiaires africains, qui les ont appréciés. Ces documents de travail, validés au cours des stages, pourront dans un avenir proche servir de supports à des séminaires de formation regroupant les bénévoles par pays, capitalisant ainsi les savoirs.

Plus concrètement, le déploiement de **P_{3.7}** en 2009 s'est traduit par :

1.3.1. Amélioration de l'alimentation

Ce volet est mené dans 10 prisons : Kandi et Natitingou (Bénin) / Tenkodogo (Burkina Faso) / Dimbokro (Côte d'Ivoire) / Kankan (Guinée) / Kati et Kita (Mali) / Dogondoutchi (Niger) / Sokodé et Tsévié (Togo).

- Organisation de 7 stages sur « la mise en œuvre d'un jardin productif et durable » regroupant 53 membres de 10 équipes-terrain, 12 agents pénitentiaires, 8 référents agronomes et 7 coordinateurs africains.
- Organisation de 7 stages pratiques de mise en place du « jardin tropical amélioré » selon la technique mise au point par l'entreprise Jardin Tropicaux et Semences (JTS), partenaire de PRSF. Ces stages regroupaient les visiteurs PRSF, les gardiens en charge de la surveillance des détenus-jardiniers, les référents agronomes et des détenus.
- Aménagement et protection des enclos des jardins (dessouchage, clôture, nettoyage du terrain et préparation de la terre...)
- Pour trois d'entre eux, résolution en cours des questions d'irrigation (creusement de puits existants pour disposer d'eau en continu, quelle que soit la saison, acquisition d'une pompe pour un puits existant).
- Début d'exploitation de 10 « jardins tropicaux améliorés » après fourniture du matériel agricole nécessaire.
- Organisation du suivi technique et de la maintenance des jardins par la signature de contrats de partenariat avec des référents agronomes et l'entreprise JTS.

1.3.2. Amélioration de l'hygiène et de la santé

Ce volet concerne les prisons de : Abomey (Bénin) / Fada (Burkina Faso) / Sassandra (Côte d'Ivoire) / Kissigoudou (Guinée) / Ségou (Mali) / Dosso (Niger) / Atakpamé et Dapaong (Togo)

- Organisation de 7 stages sur « les protocoles d'hygiène et de santé » regroupant 40 visiteurs de 8 prisons, 6 infirmiers, 14 agents pénitentiaires, 7 médecins référents, et 7 coordinateurs africains.
- Elaboration de 7 protocoles d'hygiène à la suite de la visite diagnostic sur site et des conclusions des stages, indispensables pour l'amélioration de l'hygiène générale des locaux et la préservation de la santé dans une collectivité « fermée » particulièrement vulnérable.
- Organisation de 7 comités d'hygiène réunissant les autorités de la prison, les visiteurs, le médecin référent, les personnes détenues en charge de l'hygiène pour un suivi régulier des mesures arrêtées dans le protocole.



- Pour chaque prison, signature d'un contrat de partenariat avec un médecin référent local chargé d'aider les visiteurs à renforcer leur savoir et de les accompagner dans la mise en œuvre du protocole propre à chaque site.
- Achat de matériels par les équipes-terrain pour mettre en œuvre les mesures formalisées dans les protocoles (poubelles fermées, crachoirs, produits d'entretien et désinfectants, récipients couverts pour la nourriture...).

1.3.3. Accès au Droit

Ce volet a été mené dans 5 prisons à destination des femmes et des mineurs: Cotonou (Bénin) / Ouagadougou (Burkina Faso) / Abidjan (Côte d'Ivoire) / Kollo et Niamey (Niger).

- Organisation de 4 stages de formation à « l'environnement juridique du détenu » regroupant 29 visiteurs de 5 prisons, 5 régisseurs et 5 greffiers pénitentiaires, 4 coordinateurs africains, 3 avocats et 4 assistants sociaux.
- Pour 4 prisons, signature d'un contrat de partenariat avec un avocat référent chargé d'accompagner les visiteurs dans la résolution de problèmes d'accès au Droit des femmes et des mineurs subissant une détention préventive longue et parfois illégale. Des réunions régulières sont organisées avec cet avocat référent pour une étude des situations exposées par les visiteurs et la recherche des solutions adaptées.
- Dans la cinquième prison, le soutien aux membres visiteurs de l'équipe-terrain est effectué par des assistants sociaux.
- Aménagement d'un parloir pour faciliter les rencontres entre les femmes détenues et les visiteurs.
- Les modalités de déploiement de ce volet dans les prisons togolaises de Lomé et Vogan ont été adaptées avec une « caravane des droits de l'Homme » (voir 1.4.7)

Plus particulièrement, l'activité dans chaque pays s'est manifestée de la façon suivante :

1.4. Activités au Bénin (présence dans 9 prisons)

Le programme d'amélioration des conditions d'incarcération des mineurs, mentionné dans le rapport de gestion de l'Assemblée générale de mai 2009 et financé par l'UNICEF, s'est poursuivi jusqu'en novembre 2009. L'objectif poursuivi est la lutte contre l'oisiveté des mineurs et la préparation à la sortie en leur apportant une formation professionnelle, conformément aux objectifs de PRSF.

Ce partenariat a été l'occasion pour les équipes-terrain d'apprendre à construire, exécuter et évaluer un programme. Cependant, il a eu quelques conséquences sur le fonctionnement des activités habituelles de PRSF, cette focalisation sur les mineurs a conduit certaines équipes à délaissé les visites dans les quartiers femmes et hommes.

PRSF a obtenu une aide financière substantielle de l'association Frères d'Espérance et le soutien de GEPSA et de donateurs PRSF pour aménager un bâtiment réservé aux femmes avec jeunes enfants et aux mineures à la prison d'Abomey. Les travaux ont été réceptionnés au printemps 2010.

Le travail du coordinateur, qui est localisé dans la moitié Nord du pays, reste complexe, tant en raison des distances qu'il doit parcourir pour visiter les équipes-terrain, que pour la gestion de l'exécution de la convention UNICEF. La participation de PRSF à des programmes spécifiques crée des partenariats, élargit le réseau de la coordination, mais alourdit la tâche du coordinateur. Pour le soulager, nous prévoyons d'impliquer plus fortement un bénévole formé à l'humanitaire, domicilié à Cotonou ce qui faciliterait les liens avec les autorités et les équipes.



1.5. Activités au Burkina Faso (présence dans 12 prisons)

PRSF-Burkina intervient dans 11 prisons sur les 22 que compte le pays ; une douzième équipe-terrain est en cours de formation. Sur ces 22 prisons, 10 sont nouvelles et ne sont pas encore toutes occupées.

Grâce au soutien de plusieurs services de Coopération d'Ambassades occidentales, et notamment de celle des Pays-Bas, notre association sœur, PRSF-Burkina, a poursuivi en 2009 son action efficace auprès des détenus du pays. Outre l'écoute des prisonniers, de nombreuses activités ont été mises en œuvre, notamment l'alphabétisation, le maraîchage, la savonnerie, la désinfection systématique des locaux et aussi le sport, le jeu et la musique, la formation scolaire et professionnelle. Cependant le financement des Pays-Bas, qui assurait à PRSF-Burkina des moyens d'intervention importants, et couvrait la totalité de ses frais de fonctionnement a pris fin dans l'année 2009, ce qui posait la question de la pérennité de l'action de PRSF au Burkina. A l'issue d'une mission d'évaluation menée par deux responsables, et pour préserver l'action menée dans ce pays, le Conseil d'administration de décembre a accepté le retour du Burkina au sein de PRSF, et décidé de reprendre à sa charge l'ensemble de l'activité, sur des bases budgétaires similaires aux autres pays. Il en résulte malheureusement une réduction significative des moyens d'intervention, et les équipes-terrain ont dû recentrer leur action, principalement sur l'alphabétisation et les jardins.

1.6. Activités en Côte d'Ivoire (présence dans 18 prisons)

Comme il avait été indiqué dans les précédents rapports, l'activité de PRSF dans la partie Nord, avait été profondément affectée par les problèmes politiques du pays. Il s'agit pour PRSF de redonner l'élan indispensable aux bénévoles pour qu'ils restent motivés et continuent à visiter les 18 prisons dans lesquelles PRSF est présent.

Le coordinateur national anime avec dévouement et compétence les équipes-terrain et souhaite ardemment qu'un séminaire soit organisé pour les regrouper et redéfinir les finalités et les modes d'intervention des bénévoles.

PRSF y est présent depuis maintenant 15 ans et sa notoriété est reconnue des régisseurs et des surveillants pénitentiaires. Les rapports avec les autorités centrales de l'administration pénitentiaire sont excellents.

La fin d'un chantier de réhabilitation

L'Ambassade d'Allemagne avait confié à PRSF la réhabilitation de 9 prisons au Nord du pays, qui avaient été laissées à l'abandon après les événements de 2002. Il n'est pas dans la finalité de PRSF de construire ou de réhabiliter des prisons. Cependant, PRSF avait accepté la réalisation de cet important chantier afin de procurer de meilleures conditions de détention aux détenus entassés dans des commissariats ou des maisons d'arrêt et de correction du Sud.

La réception de ces travaux a été réalisée en 2009. Malheureusement, à ce jour, l'ensemble des prisons restaurées ne sont pas encore toutes en état de fonctionnement pour des raisons politiques et financières.



1.7. Activités en Guinée (présence dans 6 prisons)

La situation alimentaire et sanitaire très difficile dans les prisons guinéennes amène les équipes-terrain à concentrer leurs moyens sur des compléments alimentaires et des produits d'hygiène. Elles ont à ce titre été chargées de l'exécution d'un programme nutritionnel de trois mois organisé par le CICR, montrant par là que PRSF est maintenant un acteur reconnu et crédible pour les actions humanitaires dans les prisons.

Les graves événements de septembre 2009 ont conduit à annuler une mission de responsables-pays, mais n'ont heureusement pas eu d'incidence directe sur les prisons de province dans lesquelles intervient PRSF. Le coordinateur national apporte soutien et compétences aux équipes-terrain, qui ont courageusement poursuivi leur action, malgré une situation politique et sociale instable.

1.8. Activités au Mali (présence dans 12 prisons)

L'intervention de PRSF au Mali, relativement récente, s'est structurée en 2009. Le premier séminaire de formation d'ensemble, regroupant 48 participants en provenance des équipes-terrain et du personnel pénitentiaire s'est tenu à Ségou en début d'année. Animé par les responsables-pays, il a permis de créer une nouvelle dynamique, et pour les participants, de mieux connaître et partager les objectifs de PRSF en direction des personnes incarcérées.

Le nouveau coordinateur national, initialement concerné par les prisons de l'Est du pays, s'est vu confier la responsabilité de l'ensemble des prisons.

Malgré de nombreuses difficultés, les projets avancent. Ainsi, l'assainissement de la prison de Ségou devrait être achevé en 2010. Des apatams (auvents dans les cours protégeant du soleil et de la pluie) ont été construits à Macina et à Kati. Les murs de clôture ont été rehaussés à Diéma en vue de permettre la promenade des prisonniers dans la cour. En préparation, divers projets d'assainissement et d'eau courante.

1.9. Activités au Niger (présence dans 14 prisons)

PRSF est présent dans 14 prisons du pays. L'activité du coordinateur, recruté en 2008, s'est intensifiée au cours de l'année 2009. Il entretient des relations suivies avec les équipes-terrain et l'administration. Un nouveau binôme de responsables-pays assure les liaisons nécessaires avec le coordinateur, avec lequel ils ont effectué deux tournées des prisons.

Lorsque la situation politique sera éclaircie, des subventions pour des projets d'assainissement et la construction d'apatams ainsi que divers projets d'amélioration des conditions de détention, notamment sur la santé, seront sollicitées auprès des bailleurs de fonds.

1.10. Activités au Togo (présence dans 12 prisons)

L'essentiel des activités se concentre sur l'amélioration de l'alimentation et de la santé. Le coordinateur s'est pleinement investi dans toutes les activités malgré l'abondance des projets, financés notamment par l'Ambassade d'Allemagne, le Secours Catholique et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France.

6 jardins sont actuellement cultivés et permettent une amélioration notable des repas, grâce à l'apport de ces cultures en vitamines et sels minéraux. Dans les 12 prisons, un comité d'hygiène associant personnel, membres d'équipes-terrain et détenus fonctionne. Des microprojets comme un élevage de volailles, un moulin, ou encore des boutiques pour les détenus ont été réalisés par



les bénévoles.

Au cours de l'été 2009, les équipes-terrain ont été associées à la mission organisée par la Voie de la Justice² dénommée « caravane des droits de l'Homme ». La collaboration de quatre équipes-terrain et l'implication de ses membres ont facilité l'action de cette ONG. Un partenariat devrait être mis en œuvre en 2010.

2. L'expertise PRSF

Un médecin, administrateur de l'association actuellement en fonction à Fleury-Mérogis, a conduit une expertise sur l'organisation des soins en prison au Niger et la formation de ces personnels, à la demande de l'Ambassade de France.

Un autre médecin, membre de l'association et ancien médecin-chef des prisons de Fresnes, est associé au chantier de la réforme pénitentiaire en cours en Algérie, subventionné par l'Union Européenne.

L'expertise de ces deux professionnels est très largement appréciée par nos partenaires institutionnels. Par ailleurs, leur compétence est sollicitée dans le cadre de la mise en œuvre du volet hygiène santé de **P₃₋₇**.

3. Notre organisation en France

3.1. Le Conseil d'administration

Depuis la dernière Assemblée générale, le Conseil d'administration a enregistré les démissions de Guy Aurenche, devenu président du Comité catholique contre la faim et pour le développement et de Bernard Ducroix (ancien membre du Bureau de l'équipe précédente chargé de la lourde responsabilité des finances), engagé dans de nouvelles responsabilités. Nous les remercions vivement de leur contribution très active à la vie de l'association.

Depuis la dernière Assemblée générale, deux nouveaux administrateurs ont été cooptés : Joëlle Lemoine-Jeanjean et Francis Turlotte.

Le Conseil d'administration s'est réuni régulièrement selon la périodicité habituelle de 4 séances (16 janvier / 7 mars / 16 mai / 5 décembre).

3.2. Le Bureau

Organe exécutif de l'association, le Bureau, composé d'une nouvelle équipe, s'est réuni chaque semaine pour assurer la gestion courante et financière de l'association et mettre en œuvre les orientations décidées par le Conseil d'administration. Une répartition des principales tâches s'est progressivement imposée et chaque membre du Bureau est responsable du suivi d'un secteur particulier. Le principe d'un binôme pour toutes les démarches extérieures a été maintenu afin qu'un suivi puisse être indifféremment assuré par l'un ou l'autre des membres.

² Association franco-africaine de promotion de l'accès au Droit et à la justice pour tous



3.3. Les responsables-pays

Majoritairement jeunes retraités, les responsables-pays (deux par pays) ont assis leur rôle, tant dans la vie de l'association en France que dans chaque pays dont ils ont la charge. Ils ont assumé avec régularité deux missions par an afin de pouvoir jouer efficacement leur rôle d'interface entre les équipes de visiteurs africains, leur coordinateur et les responsables du siège.

Ils entretiennent des relations soutenues avec les organismes soucieux du milieu carcéral (Ambassades, AFD, CICR...) afin de continuer à sensibiliser à la question carcérale et d'inclure les détenus dans les politiques développées.

Nous nous soucions de leur renouvellement afin que de nouveaux responsables prennent le relais des plus anciens et assurent la pérennité de ce rôle fondamental.

3.4. Le personnel permanent

Le siège de PRSF a disposé au cours de l'année 2009 d'une équipe compétente de 3 permanents. Ce renforcement a permis de mettre en œuvre des outils méthodologiques standardisés qui ont sensiblement amélioré le fonctionnement interne de l'association : rapport normalisé des responsables-pays (rapports mission et rapport annuel), des coordinateurs (rapport de tournée et rapport annuel) et des équipes-terrain, documents comptables normalisés pour les coordinateurs.

Le coordinateur, salarié de PRSF depuis 5 ans, a pris sa retraite début 2010 et le staff administratif se composera alors de deux professionnels, comme ce fut le cas pendant plusieurs années. Nous espérons que toutes les procédures mises en œuvre avec l'outil informatique simplifieront et rationaliseront les tâches administratives afin que les deux salariés puissent répondre à tous les besoins.

3.5. Les équipes-soutien

Au nombre de 25, les équipes-soutien regroupent 250 donateurs réguliers. Les membres de ces équipes se réunissent régulièrement, en moyenne deux fois par an. Pour ces réunions, elles sollicitent le concours des responsables-pays où la prison parrainée est implantée. La création de nouvelles équipes-soutien fait partie de nos objectifs. Nous n'avons pas eu en 2009 la disponibilité suffisante pour nous y consacrer, mais comptons bien le faire en 2010. Nous souhaitons au cours de ce prochain exercice consolider fortement cet organe essentiel de notre association.

Nous souhaitons aussi compléter ce dispositif précieux pour associer nos donateurs à nos activités par des réunions de donateurs lorsqu'une équipe-soutien n'a pu être créée. Une telle réunion regroupant 13 membres donateurs a ainsi été organisée dans le courant de l'année.

3.6. La communication en interne

3.6.1. Mise en place d'un Intranet

Un site intranet a été ouvert : il est destiné aux administrateurs, aux responsables-pays et aux coordinateurs africains. Son contenu, régulièrement actualisé, permet à tous les membres engagés dans la vie de l'association de disposer de renseignements précieux et à distance, ce qui facilite leur mission.



3.6.2. *Elaboration d'un argumentaire commun*

Une réflexion collective, argumentaire commun, sur les questions fréquemment posées aux membres de l'association permet de diffuser des informations validées par l'ensemble des membres de l'association.

3.7. La communication vers l'extérieur

3.7.1. *La Lettre de PRSF*

La périodicité de trois Lettres par an a été maintenue. Tirée à 2 000 exemplaires, envoyée aux donateurs des années précédentes et aux autres « contacts » de l'association, la Lettre est coordonnée par Joëlle Lemoine-Jeanjean. En 2009, la Lettre a abondamment traité du programme **P₃₋₇** et des autres actions de l'association. Trois personnalités ont été interviewées :

- Maître Richard Sédillot, avocat, secrétaire de l'association La voie de la Justice
- Soro Solo, producteur et animateur de l'émission « L'Afrique enchantée » sur France Inter
- Innocent Kati, doctorant en histoire et enseignant.

3.7.2. *Le nouveau document de présentation*

La commission communication a effectué un travail de renouvellement des outils dont nous disposons, et a édité de nouveaux dépliants de présentation de PRSF. Trois publics sont visés :

- les donateurs particuliers
- les bailleurs institutionnels et les mécènes
- les visiteurs bénévoles en Afrique invités à rejoindre une équipe-terrain

3.7.3. *La nouvelle version du site Internet*

La maquette du site Internet n'avait pas évolué depuis l'été 2006 ; une nouvelle présentation a été mise en ligne en juin 2009. Utilisant un logiciel libre de gestion de contenu, très accessible, il est amené à être mis régulièrement à jour par l'équipe permanente.

3.7.4. *PRSF dans les médias*

Plusieurs médias ont parlé de PRisonniers Sans Frontières et de ses actions. Citons, la liste n'étant pas exhaustive :

- Alternatives Internationales n°42, mars 2009
- RFI, émission « Priorité Santé », 12 août 2009
- Togo-Presse n°8180, 10 décembre 2009

3.7.5. *Manifestations, réunions d'informations, etc.*

- 19 mars 2009 : Représentation théâtrale par l'association « les 7 de la Cité » au profit de PRSF (Paris)
- Printemps 2009 : Présentation de l'exposition photos de PRSF au collège de Vernon (Eure)
- 13 juin 2009 : Présence à la Fête des peuples, Evreux (Eure)
- 28 juin 2009 : Présence à la Foire à Tout, Guichainville (Eure)



- 9 octobre 2009 : Présentation du film « Au-delà des murs » à l'entraide de l'Eglise réformée de Béthanie (Paris)
- 24 octobre 2009 : Présentation de PRSF lors du week-end régional de rentrée du GENEPI à Rennes (Ille-et-Vilaine)
- 21 novembre 2009 : Soirée musicale avec l'association Solidarité partage à Chemillé (Maine-et-Loire)
- 22 novembre 2009 : Conférence sur les mineurs en prison lors du Forum des droits de l'Homme, présentation de l'exposition photos de PRSF à Evreux (Eure)

3.8. Participation aux instances collectives du secteur associatif

Depuis plusieurs années, PRSF s'investit au sein de Coordination SUD, la plateforme française des organisations de solidarité internationale. Elle nous apporte de précieuses informations sur le contexte de la solidarité internationale, nous tient au courant de l'actualité des institutions et bailleurs, nous propose des formations et des conseils spécifiques au secteur, et nous enrichit des expériences des autres organisations membres. Nous participons aux groupes de travail suivants : Financements et ressources institutionnelles ; Sida et développement, Transparence et éthique ; Relations ONG-entreprises.

3.9. L'évolution de l'association

3.9.1. Poursuite de la consolidation du fonctionnement de l'association

Dans le cadre du processus FRIO³, un dernier séminaire de réflexion s'est déroulé en janvier 2009. Il a permis d'élaborer des recommandations que nous avons commencé à mettre en œuvre au cours des derniers mois. Nous avons déjà évoqué ce point précédemment.

3.9.2. Intensification du partage d'expertise des responsables-pays

Le rôle pivot des responsables-pays a été particulièrement souligné au cours de la réflexion précédemment citée. Ces responsables sont réunis la veille des Conseils d'administration afin d'échanger sur leurs pratiques. Ces réunions (3 en 2009) ont pris une particulière importance pour la préparation, mais aussi l'évaluation des stages de lancement du **P₃₋₇**.

Si chaque responsable-pays et chaque pays présentent des spécificités par rapport aux activités PRSF, et doit les préserver, chacun a ressenti le besoin de partager ses difficultés et de réfléchir à la cohérence des méthodes d'intervention par rapport aux finalités de l'association.

3.9.3. Réflexion sur les risques de l'association

Afin d'éclairer la gouvernance de notre association sur ses responsabilités, le Conseil d'administration a souhaité réaliser un audit sur les risques liés aux problématiques de gestion, de statut, de notoriété et de sécurité afin de mieux cerner les responsabilités civiles et pénales engagées par nos activités. Une cartographie des principaux risques a été dressée et des solutions proposées.

³ Voir plus haut (1.2.)



3.9.4. *Interventions dans d'autres pays*

La notoriété de PRisonniers Sans Frontières dépassant sa zone géographique d'intervention, l'association a reçu, comme les années précédentes, des sollicitations extérieures. Elles proviennent d'organisations non-gouvernementales de pays du Sud, et d'institutions (ambassades européennes dans des pays du Sud, ministères). Il s'agit parfois de propositions de missions ponctuelles et spécifiques, et dans d'autres cas de demandes d'implantation durable. Malheureusement, nous ne pouvons le plus souvent donner suite à ces sollicitations faute d'une part de moyens financiers, et d'autre part des ressources humaines nécessaires à de telles interventions.

4. Les perspectives 2010

Les perspectives 2010 seront essentiellement tournées vers la mise en œuvre de la deuxième année du programme **P₃₋₇**, notamment par la tenue des stages à mi-parcours dans chacune des 25 prisons concernées. C'est un chantier important qui mobilise toutes les compétences. Ces stages visent à approfondir les connaissances théoriques, à capitaliser les acquis, à adapter les objectifs des projets et à les réajuster aux réalités.

Les stages alimentation seront plus axés sur la gestion des productions, variables selon le lieu de préparation des repas, l'implication des régisseurs et des détenus, et l'accès à l'eau. Nous avons conscience que ce type d'activité en milieu carcéral pouvait être particulièrement difficile à pérenniser en raison des mouvements des détenus mais aussi du personnel pénitentiaire. Malgré quelques défaillances dans la mise en œuvre technique de ces « jardins tropicaux améliorés », une première évaluation, réalisée par notre partenaire JTS, a permis de constater une amélioration de la production et donc de l'alimentation dans la plupart des prisons concernées.

Les stages hygiène et santé seront orientés vers la prévention du VIH/SIDA. A cet effet, plusieurs outils pédagogiques seront utilisés, dont un jeu créé par deux responsables-pays, aidés des médecins de la commission santé. Ce jeu a été expérimenté avec succès au Togo en début 2010, et nous effectuons des démarches pour le protéger.

Les stages d'accès au Droit reprendront des éléments fondamentaux du droit pénal et de procédure pénale à la lumière des observations que nous recevons des avocats référents. Des modules de formation seront plus particulièrement consacrés à la politique pénale à l'égard des mineurs et à la législation propre à chaque pays.

Signalons que nous cherchons à étendre un partenariat avec la Voie de la Justice, déjà évoquée dans le paragraphe concernant le Togo.

En plus de la continuation du programme **P₃₋₇** ci-dessus évoquée, nous souhaitons reprendre l'organisation de séminaires par pays afin de recentrer l'ensemble des membres des équipes-terrain sur l'un de leur rôle essentiel, l'écoute et le soutien des détenus. Ce souhait se heurte malheureusement à des difficultés de financement, les Ambassades qui finançaient ce type de manifestation les années passées ayant considérablement réduit leurs concours.



Deuxième partie : présentation des comptes 2009, du budget 2010, et des résolutions

5. Les comptes annuels 2009

L'exercice 2009 s'achève avec des charges supérieures aux produits d'environ 60 000 euros. Ce déficit, qui est compensé par une reprise de provision de même montant, est supérieur de 10 000 € environ à celui de l'exercice précédent mais proche des prévisions. Il s'explique essentiellement par l'insuffisance des cofinancements du programme **P₃₋₇**, comme nous allons le voir dans l'exposé des principaux postes du compte de résultat et du bilan, comparés à ceux de l'exercice 2008.

5.1. **Le compte de résultat**

5.1.1. *Les dépenses*

L'augmentation des « frais de personnel France » de 79 476 € à 103 885 € (+ 31%) est due au fait que le salaire et les charges du troisième permanent ont pesé sur l'année entière (quatre mois en 2008). Parallèlement les aides sur salaires ont augmenté de 11 000 € à 21 000 €, si bien que l'augmentation réelle de ce poste est de 21%. Les « autres charges France », qui représentent les frais de fonctionnement de l'association, sont restées quasiment stables, passant à 35 772 € contre 34 587 € en 2008 : l'augmentation des frais de communication due à l'impression de nouveaux dépliants de présentation de PRSF a été compensée par la diminution des honoraires.

Le total des « autres charges Afrique », en nette diminution par rapport à 2008 (68 482 € contre 98 668 €) pourrait laisser penser que nos budgets d'activité ont été revus à la baisse, ce qui n'est pas le cas. En effet l'obligation qui nous est faite, et que notre commissaire aux comptes a rappelée, de ne pas modifier la présentation comptable d'une année sur l'autre, nous conduit à dissocier les budgets ordinaires et les budgets liés au programme **P₃₋₇**, alors qu'il s'agit bien dans les deux cas d'activités en Afrique : ce budget n'a pas diminué en 2009, comme le montre le tableau établi de façon extracomptable intitulé « Charges Afrique 2009 », qui est joint aux documents mis à votre disposition et qui fait apparaître qu'en intégrant les budgets **P₃₋₇** le total de ces « charges Afrique » s'élève à 111 320 €, soit une augmentation de 13%.

Sur ce même tableau on voit que les charges Côte d'Ivoire sont nettement plus élevées que celles des autres pays ; elles intègrent en réalité des reliquats de dépenses liées à l'exercice précédent (projet « CNO » de réhabilitation des prisons) pour 5 000 € environ. Elles intègrent également le coût d'une troisième mission non prévue au départ et rendue nécessaire par la mise au point d'un nouveau projet sur financement de l'UE.

Vous noterez également que les frais de mission au Niger ont été supérieurs aux prévisions, du fait qu'il y a eu trois missions au lieu des deux prévues : en fait la deuxième mission de 2008 a dû être reportée au début de 2009. A l'inverse, une des deux missions en Guinée a été annulée suite aux événements du mois de septembre dans ce pays, ce qui explique le chiffre inférieur à celui de 2008.

Les charges sur financements obtenus (162 370 € contre 2 378 064 €) des différents bailleurs de fonds sont en fort recul par rapport à 2008. En réalité cette différence n'est pas significative, elle est due au fait que le chiffre de 2008 recouvrait dans sa presque totalité une opération bien délimitée dans le temps de rénovation de prisons en Côte d'Ivoire financée par l'ambassade d'Allemagne dans ce pays.



Le poste « engagements à réaliser » (14 486 €) représente des sommes reçues en fin d'année et non encore dépensées. La réalisation des actions correspondantes est prévue en 2010.

Enfin les « charges exceptionnelles » (14 605 €) représentent le trop perçu sur l'opération de rénovation de prisons en Côte d'Ivoire réalisée en 2008. Ce montant a été reversé à l'ambassade d'Allemagne qui avait financé cette opération.

5.1.2. Les produits

Les « aides sur salaires » ont augmenté de 11 000 € à 21 000 € du fait qu'elles ont été perçues sur 12 mois au lieu de 4 mois en 2008 pour notre troisième permanent.

La « générosité du public » est en légère baisse (4%, 137 876 € au lieu de 143 965 €) aussi bien pour les dons individuels que pour le mécénat : on peut peut-être y voir l'effet de la crise économique actuelle.

Le poste « subventions » est en très fort recul (51 417 € contre 2 367 450 € en 2008), sans que cela soit très significatif, puisque le chiffre de 2008 incluait l'opération de rénovation des prisons en Côte d'Ivoire.

Le « report de ressources antérieures », pour 98 612 €, correspond aux dépenses effectuées en 2009 sur les subventions reçues antérieurement à l'exercice. Il s'agit essentiellement de la restitution à l'ambassade d'Allemagne en RCI du trop-perçu mentionné ci-dessus et des montants utilisés en 2009 pour le programme **P₃₋₇**

Les « produits exceptionnels » (5 852 €) sont pour l'essentiel des honoraires abandonnés au profit de PRSF par des membres de l'association.

Les « produits financiers » sont en forte diminution, de 11 653 € à 3 144 € : en 2008 nous avons bénéficié d'une trésorerie importante de la part de l'ambassade d'Allemagne en RCI qui avait versé la totalité de la subvention pour la rénovation des prisons avant la réalisation des travaux.

Au titre de l'exercice 2009, PRSF a bénéficié de l'aide en nature ou en espèces de la part d'organismes, fondations ou entreprises diverses, que nous tenons tout particulièrement à remercier, et notamment :

- du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- du Conseil Régional d'Ile-de-France

et, par ordre alphabétique :

- de la fondation Brageac
- de l'association Frères d'Espérance
- de la société Gepsa
- du Groupement d'Aide aux Réalisations pour le Développement (Canada)
- de l'Ordre des Avocats de Paris
- du Secours Catholique-Caritas (Département Afrique)



5.2. Le bilan au 31 décembre 2009

Le bilan, dont le total s'élève à 274 573 € contre 598 230 € fin 2008, traduit ces évolutions.

5.2.1. L'actif

Les « immobilisations financières » (1 877 €), sans changement, représentent deux dépôts de garantie, auprès de l'OPAC pour nos locaux de la rue des Amiraux d'une part, et auprès d'une banque de Côte d'Ivoire d'autre part.

Les « débiteurs divers » (20 137 €) représentent d'une part le prêt à court terme consenti à PRSF-Burkina (2 490 €) dans l'attente du déblocage de sommes qui lui sont dues par des bailleurs de fonds sur des opérations réalisées mais pas encore auditées, d'autre part un acompte à un fournisseur béninois (4 725 € pour les travaux de la prison d'Abomey), enfin l'argent envoyé à nos coordinations africaines dans le cadre de nos opérations de financement habituel des équipes-terrain (12 921 €) et dont nous n'avions pas encore reçu les justificatifs de dépenses.

Les « instruments de trésorerie » s'élèvent à 229 249 € contre 574 781 € au 31 décembre 2008 : à cette date nous n'avions pas encore payé la totalité des dépenses relatives à l'opération de rénovation de prisons en Côte d'Ivoire, ce qui explique le niveau exceptionnellement élevé de la trésorerie.

Les « comptes de régularisation » d'actif (23 310 €) sont constitués de produits à recevoir dont on trouvera le détail au paragraphe 5 de l'« Annexe aux comptes de l'exercice 2009 » qui est jointe aux documents mis à votre disposition.

5.2.2. Le passif

Le poste « Report à nouveau », d'un montant de 8 702 €, représente le résultat cumulé des exercices précédents de notre association.

Le résultat de l'exercice est un excédent de 1 025 €, après il faut le rappeler une reprise de provision de 60 000 €.

Le poste « fonds dédiés sur subventions » (90 998 €), dont on trouvera le détail de l'évolution au paragraphe 4 de l'« Annexe aux comptes de l'exercice », représente le solde des fonds restant à engager sur les financements et subventions reçus en 2009 ou antérieurement.

Les « Provisions » passent de 200 000 € à fin 2008 à 140 000 € au 31 décembre 2009, conséquence de la reprise de 60 000 € rendue nécessaire pour couvrir l'excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice.

Les « créiteurs divers » (21 812 €) représentent les sommes dues à fin décembre et exigibles en janvier aux organismes sociaux (19 049 €) et à des fournisseurs ou autres créiteurs pour le solde.

Les « comptes de régularisation » de passif (12 034 €) représentent des charges à payer (assurances, frais de mission) pour 784 € et pour 11 250 € des produits affectés à 2010 et reçus fin 2009 (voir « Annexe aux comptes de l'exercice 2009 », paragraphe 7).



5.3. L'Annexe aux comptes de l'exercice 2009

Le paragraphe 1 de ce document rappelle d'une part les principes à partir desquels les comptes ont été établis, et d'autre part les méthodes utilisées pour la comptabilisation des subventions et des dépenses réalisées ou à réaliser.

Les autres paragraphes donnent des informations complémentaires sur certains postes du bilan, ainsi qu'il y a été fait référence dans l'exposé ci-dessus.

Enfin cette Annexe donne une information (estimation qui n'a pas de caractère comptable) au sujet de la valorisation du travail effectué par les bénévoles de l'association en France et en Afrique.

6. Le budget prévisionnel 2010

6.1. Les dépenses

Elles sont réparties en trois grands postes :

6.1.1. Les frais de fonctionnement du siège

Ils comprennent les frais de personnel, les loyers et charges de nos locaux, les frais administratifs, les honoraires, la communication, ainsi que les diverses dépenses liées à la vie du siège.

Leur total en 2010, estimé à 117 000 € environ, en diminution de 15% par rapport à celui de l'exercice 2009, du fait de la baisse importante des frais de personnel consécutive au départ de Bernard Guillois, qui ne sera pas remplacé, le 30 avril 2010. Notons à ce sujet que Bernard continuera à nous faire bénéficier de son expérience et de ses compétences, il continuera à superviser la comptabilité dans le cadre d'un contrat de prestation de services (équivalent-temps de deux jours par mois) rémunéré par des honoraires de 300 € mensuels.

6.1.2. Les budgets d'activité en Afrique

Ces montants couvrent l'activité « ordinaire » de nos équipes en Afrique et des responsables-pays : allocations trimestrielles des équipes-terrain, indemnités ou salaires versés aux coordinateurs nationaux, frais de coordination sur place, billets d'avion et frais de séjour et de déplacement des responsables-pays.

Ce poste sera en augmentation sensible en 2010 (130 000 € contre 111 300 € en 2009, +17%, du fait de la reprise en direct des activités au Burkina.

6.1.3. Les actions sur financement

Représentant un montant de 155 000 €, ce sont les dépenses liées à la réalisation d'actions engagées après réception de fonds alloués pour des projets ponctuels précis. A ce jour des concours ont été obtenus en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo pour des projets d'envergure limitée, l'essentiel de cette rubrique étant la phase 2 du projet **P₃₋₇**. Notons à ce propos que nous pouvons être amenés à différer ou même supprimer certaines actions prévues dans le cadre de ce projet si nous ne parvenons pas à trouver les cofinancements nécessaires.



6.2. Les recettes

Deux grands chapitres :

6.2.1. Les contributions externes

Les aides sur salaires baisseront de 21 000 € en 2009 à 17 000 € en 2010, du fait du départ de Bernard Guillois le 30 avril 2010.

La prudence nous a conduits à prévoir un maintien des dons privés au niveau de 2009 (98 000 €) et une baisse sensible du mécénat (25 000 € au lieu de 34 300 en 2009) correspondant aux engagements reçus à ce stade. Il est certes de plus en plus difficile de mobiliser l'attention des entreprises et des fondations pour la cause des prisonniers en Afrique, mais le Bureau et les membres du Conseil poursuivent leur action systématique de recherche, et ont bon espoir de convaincre de nouveaux donateurs.

En revanche nous attendons une forte poussée des recettes de prestation de service (87 000 €, contre 22 700 en 2009) : il s'agit des prestations effectuées par des experts PRSF qui abandonnent tout ou partie de leurs honoraires au profit de l'association.

6.2.2. Les conventions de financement

Cette rubrique correspond aux sommes mises à la disposition de PRSF par des organismes ou fondations français ou étrangers pour la réalisation de projets dans les prisons que nous visitons.

C'est ainsi que nous avons reçu une subvention de 16 000 € de l'ONUCI pour la Côte d'Ivoire, et que nous allons utiliser 110 000 € environ sur le budget qui nous a été alloué par le MAEE pour la phase 2 du projet **P₃₋₇**.

En conclusion nous pouvons dire que le budget 2010 que nous vous présentons est prudent mais réaliste. Son équilibre sera assuré par une reprise de provision de l'ordre de 30 000 €, moitié moins qu'en 2009 : de cette façon nous nous donnons les moyens de réaliser un programme d'action dynamique, tout en maintenant un niveau de réserves suffisant pour l'association.



7. Présentation des résolutions

Nous vous proposerons successivement :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2009, tels qu'ils sont présentés, se soldant par un excédent de 1 025,73 €
2. de reporter à nouveau cet excédent
3. de prendre acte des conventions conclues en 2009 entre l'association et certains de ses administrateurs, telles que figurant dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes
4. d'approuver le budget prévisionnel 2010
5. de nommer Mme Patricia Châtel Commissaire aux Comptes pour un nouveau mandat de 6 ans, s'achevant avec le rapport sur les comptes 2015
6. de prendre acte de la démission de deux administrateurs, et de ratifier la nomination de deux administrateurs précédemment cooptés par le Conseil d'Administration, il s'agit de Joëlle Lemoine-Jeanjean et de Francis Turlotte
7. de constater que les mandats de quatre administrateurs viennent à expiration avec la présente Assemblée, et que le Conseil d'Administration propose le renouvellement de Yves Petit, Bruno Sterlin et Jacqueline Tuffelli.

Conclusion

L'année 2009 a vu la mise en application progressive des résultats des réflexions menées précédemment sur les modes de fonctionnement de l'association. Elle a été également marquée par le lancement du grand projet régional **P₃₋₇** qui a mobilisé tous les acteurs de PRSF, des équipes-terrains aux experts thématiques en passant par les coordinateurs nationaux, les responsables-pays, les permanents du siège, le Bureau.

Nous terminons ce rapport en cédant la parole à notre Commissaire aux Comptes pour la lecture de ses rapports. Le mandat de six ans que lui a confié notre Assemblée générale arrive à expiration et nous la remercions chaleureusement pour la qualité de son travail et l'aide efficace qu'elle nous a apportée pour faire progresser la gestion comptable de notre association, dans un souci de précision et de transparence. Je ne doute pas que l'Assemblée générale lui manifestera sa confiance en acceptant le renouvellement de son mandat.

Le Conseil d'administration



PRisonniers Sans Frontières (PRSF)

Association de solidarité internationale
pour redonner espoir et dignité aux prisonniers en Afrique

13, rue des Amiraux
75018 PARIS
Tél : 33(0)1 40 38 24 30
E-mail : prsf@prsf.org
Site : www.prsf.org